

Région Ile-de-France : une prime à l'achat de 500€ pour l'acquisition d'un vélo électrique

Valérie Péresse, présidente de la région, annonce la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pouvant aller jusqu'à 500 €. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan Vélo régional qui a pour objectif de développer et encourager la pratique du vélo en Île-de-France. *(Info région Ile de France)*



Une mesure à destination de tous les Franciliens qui concerne l'achat de vélos à assistance électrique neufs – aussi baptisés 'VAE', ainsi que les vélos cargo à assistance électrique. Des accessoires de sécurité : panier, casque, antivol peuvent également être subventionnés si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo.

Ce dispositif en matière des mobilités douces vient s'ajouter à un autre, le [Véligo, service de location de vélo électrique longue durée](#), lancé en mai 2019. Objectif affiché par la région : inciter les Franciliens à sauter le pas, et à s'offrir un vélo électrique. « *La galère pendant les grèves n'a fait que renforcer cette idée que le vélo pouvait être une autre façon de se déplacer en Île-de-France pour certains trajets. C'est pour ça que j'ai décidé de mettre en place une aide à l'achat, accessible à tous les Franciliens et qui pourra aller jusqu'à 500€ afin de les aider concrètement à poursuivre cette expérience du vélo au quotidien* », explique la présidente de la région et d'Île-de-France Mobilités.

Pour en savoir plus sur cette prime, la région a mis en place une page dédiée sur son site [iledefrance-mobilites.fr/prime-velo](#). Le formulaire de demande est quant à lui disponible à l'adresse : [mes-demarches.iledefrance-mobilites.fr](#).

Liens utiles
[Dans le détail.](#)